

Intitulé du poste GESTIONNAIRE DE SINISTRES AUTOMOBILES (CORPORELS LÉGERS À MOYENS)	Catégorie statutaire/Corps Catégorie A attaché/ contractuel
Domaine fonctionnel <i>Affaires juridiques</i>	Groupe RIFSEEP 3
Emploi –type <i>Consultant juridique</i>	Code emploi-type <i>JUR002A</i>

Localisation administrative et géographique / Affectation

Secrétariat Général – DLPAJ - Saint-Cyr-sur-Loire – 37540 (proche centre-ville de Tours)

Vos activités principales

Le ministère de l'Intérieur, gère aujourd'hui, en auto-assurance, sa flotte de véhicules opérationnels et traite le suivi des accidents dans lesquels ces véhicules sont impliqués avec une répartition des compétences entre les SGAMI (pour les petits dommages) et la DLPAJ, pour les dossiers d'accident des véhicules de l'administration centrale ainsi que pour les gros dossiers d'accident.

Afin de rationaliser cette activité, un service à compétence nationale sera créé et rattaché au service du conseil juridique et contentieuse à la DLPAJ, opérationnel à compter du 1er septembre 2020, mutualisant l'ensemble des dossiers amiables et contentieux en matière d'assurance des véhicules opérationnels.

Exerçant des fonctions similaires à celles d'un assureur, le SCN aura la charge de la gestion des accidents de la circulation sur le territoire national pour l'ensemble de la flotte opérationnelle du ministère de l'intérieur (Police Nationale, Gendarmerie Nationale et Sécurité Civile, plus de 65 000 véhicules au total). Le nombre de sinistres (accidents matériels et corporels traités par le SCN) est d'environ 7000 par an.

Cette structure, pilotée par la DLPAJ, s'articule, sous l'autorité du chef de service et de son adjoint, autour de 3 pôles et regroupe 43 agents au total :

- Pôle accidents corporels (16 ETP de catégorie A)
- Pôle accidents matériels (17 ETP de catégorie B)
- Greffe et section budgétaire et comptable (8 ETP)

Composé de 16 agents, le pôle de gestion des accidents corporels, auquel vous êtes rattaché, a en charge l'instruction complète des dossiers d'accidents corporels impliquant des véhicules de l'administration, sur l'ensemble du territoire national.

À ce titre, vous assurez la gestion d'un portefeuille de dossiers corporels légers à moyens en conduisant des négociations amiables dans le cadre de la loi Badinter du 5 juillet 1985 et en procédant à l'ensemble des opérations de règlement financiers - y compris concernant d'éventuels dommages matériels -.

Vos missions sont les suivantes :

- étudier les procès-verbaux informant de la survenue d'un accident,
- identifier le cadre juridique du dossier et apprécier les responsabilités,
- évaluer financièrement les enjeux du dossier,
- proposer et négocier le montant de l'indemnisation ou décliner la responsabilité de l'État,
- défendre les intérêts de l'Etat en cas de contentieux en lien avec l'agent Judiciaire de l'État.

Ce poste permet ainsi une connaissance approfondie de l'indemnisation du préjudice corporel et plus largement du contentieux indemnitaire.

Vous exercez ces fonctions en mode dématérialisé et disposez d'un outil informatique dédié et adapté à la gestion de ces dossiers. Une base de données juridiques facilitant le traitement des dossiers est également mise à votre disposition.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Vous devez :

- Disposer de bonnes connaissances juridiques,
- Maîtriser les bases de l'environnement judiciaire (procédures civile, pénale et administrative)
- Faire preuve d'aisance relationnelle et rédactionnelle, d'esprit d'équipe, de rigueur et d'autonomie,
- Disposer de capacités d'analyse et de synthèse,
- Maîtriser l'outil informatique ainsi que le Pack Office (Word, Excel).

Pour les agents non titulaires, vos connaissances en droit, et notamment en droit des assurances, votre expérience en qualité d'avocat ou de gestionnaire de sinistres au sein de compagnies d'assurances seront fortement appréciées, en particulier si vous êtes titulaire d'un DU en droit du dommage corporel ou en droit des assurances.

Vos compétences principales mises en œuvre

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
Avoir des compétences en informatique -bureautique / <i>niveau maîtrise - requis</i>	Savoir s'organiser / <i>niveau pratique- requis</i>	Avoir le sens des relations humaines / <i>niveau maîtrise- requis</i>
Connaître l'environnement professionnel / <i>niveau pratique- requis</i>	Savoir travailler en équipe / <i>niveau maîtrise- requis</i>	Savoir communiquer / <i>niveau maîtrise- requis</i>
Avoir des compétences juridiques / <i>niveau maîtrise- requis</i>	Avoir l'esprit de synthèse / <i>niveau maîtrise- requis</i>	
Avoir des compétences budgétaires et comptables / <i>niveau initié - requis</i>	Savoir analyser / <i>niveau maîtrise- requis</i>	
	Savoir rédiger / <i>niveau maîtrise - requis</i>	
	Autonomie / <i>niveau maîtrise - requis</i>	

Durée attendue sur le poste : 3 ans

Votre environnement professionnel

▪ Liaisons hiérarchiques

Relevant de l'administration centrale, ce service est rattaché à la Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques du Secrétariat Général du Ministère de l'Intérieur.

Vous exercez vos fonctions sous l'autorité de votre chef de pôle ainsi que de celle du chef du SCN et de son adjoint.

▪ Liaisons fonctionnelles

Vous êtes en lien avec divers interlocuteurs :

- Au sein de l'administration centrale : la Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques, la Direction Générale de la Police Nationale, la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises,

- Au sein des services déconcentrés : les SGAMI (services techniques), les services relevant de la DGPN et de la DGGN

- A l'extérieur : les organismes d'assurance, le FGAO et les particuliers.

Vos perspectives

En tant qu'attaché, ce poste vous permettra de disposer d'un solide bagage juridique ainsi que d'une bonne connaissance du ministère de l'intérieur, vous permettant d'évoluer sur d'autres postes juridiques et budgétaires, voire sur des fonctions d'encadrement.

Pour les agents non titulaires, Par ailleurs, il peut s'agir d'une première expérience dans l'administration, formatrice et enrichissante, permettant d'exporter des compétences valorisables ou exportables au sein de la fonction publique et utile lors de la préparation des concours.

Qui contacter ?

M. Laurent HANOTEAUX – Adjoint à la Cheffe du Service du Conseil Juridique et Contentieux – Service du Conseil Juridique et du Contentieux – Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques – **01.49.27.34.44** - laurent.hanoteaux@interieur.gouv.fr

Mme Sylvie GAUTIER – Cheffe de la Mission du Pilotage et de l'Appui Juridique aux Territoires – Service du Conseil Juridique et du Contentieux – Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques – **01.49.27.45.88** - sylvie.gautier@interieur.gouv.fr

Date de mise à jour de la fiche de poste : 09/01/2020

Le référentiel des emplois-type et des compétences est accessible sur l'INTRANET de la DRH.